

Zeitschrift:	Bulletin généalogique vaudois
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	23 (2010)
Artikel:	Famille Golay de Bretigny et du Chenit : les Golay du Bois-Gentil et les tuilleries Sur le Loup
Autor:	Favez, Pierre-Yves
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085194

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Famille Golay de Bretigny et du Chenit :

Les Golay du Bois-Gentil et les tuileries Sur le Loup

Famille originaire du Chenit, admise à la bourgeoisie de Bretigny-sur-Morrens vers 1717.

Vers la fin du XVII^e et dans le courant du XVIII^e siècle, le village de Bretigny-sur-Morrens vit s'établir sur son territoire plusieurs familles de la Vallée de Joux, dont trois (**Golay**, **Reymond** et **Rochat**) obtinrent la bourgeoisie. Les **Golay** du Bois-Gentil à Lausanne remontent à Abraham, probablement venu du Chenit pour s'établir à Bretigny peu après 1700, semble-t-il. Au XVIII^e siècle, le patronyme s'écrit indifféremment **Golay**, **Goley** ou **Gauley**, voire même **Golaz**...

Une branche de la famille a pour particularité d'être installée sur les hauts de Lausanne, dans les Plaines du Loup, depuis 1769, et cela comme tuiliers jusqu'en 1847. La raison en est simple : il s'agissait d'une région délaissée où se trouvaient les tuileries communales de Lausanne, la première étant construite vers 1578 «Dessus le Loup» (Marcel Grandjean, *Lausanne*, t. 1, Bâle, Birkhäuser, 1965, p. 47, et t. 4, p. 170 [*Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*]). C'est donc pour pouvoir exercer sa profession que **Pierre Gabriel Golay** vint s'y installer en 1769 ; en 1798, son fils Bénédict s'y trouvait aussi avec sa famille depuis 1794 (ACV, Ea 14/132, pp. 62-63). C'est après la mort de sa femme en 1803 que Pierre se retira à Crissier où il mourut en 1813. Sa succession sera reprise par ses fils Bénédict (sans doute jusque vers 1815), Henri (mort en 1805 déjà), et surtout Louis.

C'est Louis **Golay** qui deviendra le premier propriétaire de terrains Sur le Loup, où la famille n'avait été que locataire jusqu'alors. Le 12 juillet 1823, il acheta à Jean-Daniel **Delessert** un pâturage sis Au Pont des Sauges soit Au Bosson où il construisit une maison avant 1826 ; en même temps, il édifa une tuilerie sur pâturage voisin, proche du Bois-Gentil, appartenant à la commune de Lausanne, qu'il acheta le 14 mars 1831 (ACV, GF 132/6, fo. 1368 ; GF 132/2, fo. 421 ; GF 132/3, fo. 704 ; GF

132/15, fos. 1493-1494). En 1837, maison et tuilerie ont plus de 12 ans (ACV, GEB 132/3, N°s 619 et 621). Mais la tuilerie ne durera qu'une vingtaine d'années...

A son décès en 1834, ses deux fils Jaques Louis et François devinrent copropriétaires. Ils opérèrent un premier partage le 9 février 1837 (ACV, GF 132/24, fos. 3685-3686, part de Jaques Louis, et fos. 3687-3688, part de François); quant à la tuilerie, elle fut partagée le 16 novembre 1841 (ACV, GF 132/35, fo. 1211 – cf. fos. 1207, part de Jaques Louis, et 1213, part de François). Mais la situation se détériorait: la mauvaise qualité de la terre entraînait une mévente, une augmentation des dettes et la détérioration des affaires, les cautionnements ne pouvant être remboursés.

Le 8 décembre 1846, c'est l'ouverture de la faillite de Jaques Louis, suivie le 22 décembre par celle de son frère François. Logiquement, leurs femmes obtinrent une séparation de biens, Louise née **Margairaz**, femme de Jaques Louis, le 12 janvier 1847, puis Louise née **Henni** (sic pour **Hennard**), femme de François, le 8 juin. Après la discussion de leurs biens vendus aux enchères, les faillites des deux frères furent prononcées le 13 juillet 1847:

- Jaques Louis **Golay**, tuilier Sur le Loup, «possédait un petit domaine et une tuilerie. Ses soins à la tuilerie se faisaient à ce qu'il paraît au préjudice des immeubles qui étaient négligés. La tuilerie depuis plusieurs années n'était plus en réputation à cause de la mauvaise qualité de la terre. De là l'augmentation des dettes et la décadence de ses affaires.» Résultat: actif, Fr. 8'407.63 ; passif, Fr. 15'724.62 ½; résidu, Fr. 7'316.99 ½; frais d'inventaire, Fr. 303.35. N'ayant pas commis de faute grave, il fut mis au bénéfice de libération de la contrainte de corps.
- François **Golay**, tuilier Sur le Loup, présentait le bilan suivant: vente des immeubles, marchandises et mobilier, Fr. 10'003.10; passif, Fr. 15'568.07; découvert, Fr. 5'565.97, dont 3'000 de dettes indirectes (cautionnements); frais de discussion, Fr. 306.10. «L'exploitation de tuiles Sur le Loup est considérablement tombée depuis quelques années à cause de la mauvaise qualité de la terre.» Comme son frère,

il est mis au bénéfice de libération de la contrainte de corps (ACV, S 125/40, pp. 199, 215, 247, 475 et 516-517).

L'ensemble des biens des deux frères, maison, tuilerie et domaine, fut acquis le 9 juin 1847 par Abram **Blanc**, qui détruisit la tuilerie peu avant 1850 (ACV, GF 132/33, fo. 192).

Mais la fin de la tuilerie Sur le Loup avec la vente des biens des deux frères n'entraînait pas pour autant la disparition de la famille des Plaines du Loup : en effet, devenue veuve en 1834, leur belle-mère Marie née **Belet** s'était remariée en 1836 avec un voisin, François Louis **Regamey**, agriculteur au Bois-Gentil, emmenant avec elle ses trois enfants mineurs. Quand son mari mourut le 24 janvier 1851, son fils Henri **Golay** hérita de son domaine avec jouissance en sa faveur par testament homologué le 28 janvier (ACV, GF 132/21, fo. 2830).

Testament de François Louis **Regamey** (fils de feu Jean Jaques et de Jeanne Marie Judith née **Paschoud**), de Lausanne et Savigny, domicilié à Lausanne, agriculteur au Bois-Gentil (ACV, Bg 13 bis/24, pp. 173-174) : malade, il teste au Bois-Gentil le 20 janvier 1851 par devant le notaire François **Gonin** et en présence de Henri **Michoud**, bourgeois de Grandvaux, agriculteur au Bois-Gentil, [futur beau-père de son beau-fils], et Louis **Chevalley**, de Denezy, domicilié à Bretigny-sur-Morrens, horloger. Il lègue 5 francs aux pauvres de Savigny, 724.64 francs (500 francs en ancienne monnaie) à Louis, fils de son frère Philippe, du linge à ses sœurs Jeannette, veuve de Pierre-Vincent **Pidou**, et Marie, veuve de Pierre **Bugnion**. Il institue héritiers sa femme, Marie Madeleine **Belet**, et son fils, Henri **Golay**, de Bretigny, né du mariage de dite femme avec feu Louis **Golay**. Il n'a pas signé son testament, ne sachant écrire. – Il meurt le 24 janvier 1851 à Lausanne, âgé de 62 ans, et son testament est homologué le 28 janvier en Justice de paix de Lausanne.

Testament de Marie Madeleine née **Belet**, domiciliée au Bois-Gentil rière Lausanne, (fille de Pierre Christ, du Mont, et de Jeanne Marguerite née **Balissat**), veuve de François Louis **Regamey** (ACV, Bg 13 bis/31, pp. 73-75) : elle teste à Lausanne le 13 février 1867 par devant le notaire Charles **Chevallaz** et en présence de Marc-Louis **Gonthier**, rentier, de

Sainte-Croix, et Georges-Marc-Samuel **Abrezol**, de Montherod, peintre, domiciliés à Lausanne. Elle institue héritiers de 289 francs 86 centimes ses enfants Louise-Françoise **Golay**, alliée **Belet**, Henriette-Christine, alliée Louis **Hennard**, de Cugy, et Henri-Louis **Golay**. Elle lègue 3 francs aux pauvres de Lausanne, une garde-robe à sa petite-fille Elise **Belet** et un lit à sa petite-fille Julie **Belet**. – Elle meurt le 17 mai 1875 à Lausanne, âgée de 86 ans, et son testament est homologué le 29 juin par Justice de paix de Lausanne.

Contrat de mariage passé à Lausanne le 13 janvier 1836 par devant le notaire Louis Vallotton entre François Louis **Regamey** de Lausanne et de Savigny, domicilié au Bois-Gentil, fils majeur de Jean Jacques **Regamey** et de Marie Judith née **Paschoud**, et Marie Madelaine fille de Pierre Christ **Belet** et de Jeanne Marguerite née **Balissat**, veuve de Pierre Louis ffeu Jean Pierre **Golay** de Bretigny, sous les conditions civiles suivantes : 1) les époux s'obligent réciproquement à faire procéder à la célébration de leur mariage à la réquisition qui en sera faite par l'un des deux ; 2) l'épouse survivante sera mère tutrice des enfants qui seront issus de cette union, en se conformant à la loi ; 3) l'époux décédant le premier sans enfant, sa veuve aura, durant sa viduité, la jouissance de la totalité des biens qui composeront la succession ; 4) l'époux fait à son épouse un don de survie de deux cents francs de Suisse, qui sera réversible aux enfants qui naîtront de ce mariage ; 5) l'épouse apportera un trousseau dont son époux lui fera une reconnaissance juridique pour lui en assurer la restitution, ainsi que des autres biens qu'il recevra d'elle depuis la célébration du mariage. Témoins : Henri Dusserre, de Renens, et Louis Denis, d'Aclens, demeurant au Mont (ACV, Dg 303/2, pp. 225-226).

La structure de la généalogie est fournie par le Tribunal civil du district de Lausanne le 18 février 1858 lors du procès en rectification des actes de l'état civil intenté par Jean **Rochat** de Bretigny-sur-Morrens, y domicilié, en qualité de tuteur de Louis-Jean, Théophile-François et Georges-Emile **Golay**, fils de feu François **Golay**, de Bretigny et du Chenit, assisté de l'avocat Edouard **Secretan**, qui donne la filiation suivante :

- François (né le 31 octobre 1810), fils de
- Pierre Louis (né le 16 septembre 1775), fils de

- Pierre Gabriel = Jean Pierre = Pierre Louis = Pierre (baptisé le 25 septembre 1746), fils de
- Jean Aaron = Jean (baptisé le 24 mars 1715), fils de
- Abraham et Anne née **Rochat**. (ACV, S 125/47, pp. 213-216)

On peut dès lors présenter la généalogie suivante, centrée sur la branche ultérieurement fixée Sur le Loup, puis au Bois-Gentil, suivie sur six générations :

Première génération

La filiation d'Abraham **Golay** est pour l'instant inconnue. Il pourrait être né vers 1680, mais le premier registre paroissial du Sentier ne débute qu'en 1688 (ACV, Eb 126/1). Il apparaît à Bretigny à l'occasion de son mariage : Abraham **Golay** du Chenit, demeurant à Bretigny, épouse à Morrens (ou peut-être à Montheron) le 10 février 1713 Anne **Rochat** des Bioux dans la Vallée de Joux (ACV, Eb 87/2, p. 341). Il est probablement décédé avant le 1^{er} juin 1728, date du premier registre mortuaire de Morrens (ACV, Eb 87/4), en tout cas avant le mariage de sa fille en 1736. Sa veuve, Anne **Goley**, mourut (à Bretigny ?) le 10 novembre 1750, âgée de 66 ans (ACV, Eb 87/4, p. 28) – elle est donc née vers 1684. Le couple eut 4 enfants :

1. Fraine (ou Frène) Marie, baptisée à Morrens (ou Montheron) le 1^{er} avril 1714 (ACV, Eb 87/3, p. 18), admise comme catéchumène à Morrens à Pâques 1731 (ACV, Eb 87/3, p. 411), qui épousa à Morrens le 1^{er} août 1736 Isaac **Bolliet** de Préverenges (ACV, Eb 87/4, p. 217). – Frène est la transcription française de Vreni, diminutif de Vérène (en allemand Verena).
2. *Jean Aaron*, baptisé à Morrens (ou Montheron) le 24 mars 1715 (ACV, Eb 87/3, p. 20), qui suit.
3. Abraham Isaac, baptisé à Morrens (ou Montheron) le 17 mai 1716 (ACV, Eb 87/3, p. 24), admis comme catéchumène à Morrens à Pâques 1734 (ACV, Eb 87/3, p. 414). Il est dit de Bretigny et a 23 ans quand il est engagé en janvier 1741 pour quatre ans par le sergent Pierre

Jaques Courlat dans la compagnie du capitaine de Crousaz, régiment Constant au service de Hollande (ACV, Bo 14, 6 janvier 1741 ; Bo 20, 13 janvier 1741). Il a 36 ans quand il est engagé le 31 décembre 1753 pour quatre ans par le sergent Samuel Fornésy, bourgeois d'Orbe, dans la compagnie du lieutenant-colonel Mannlich de la Chanalaz, régiment Jenner au service de France (ACV, Bo 15, fo. 46v).

4. Pierre Louis, baptisé à Morrens (ou Montheron) le 17 mars 1718 (ACV, Eb 87/3, p. 30). Pierre Louis **Golaz** est admis à la communion à Morrens à Pâques 1736 (ACV, Eb 87/3, p. 415). Il sera parrain de son neveu Pierre Gabriel à Montheron le 25 septembre 1746 (ACV, Eb 87/3, p. 141), d'où la confusion de prénom entre le parrain et le filleul qui s'ensuivra. Il s'est marié et est décédé avant 1784, quand son fils François épouse à Lausanne le 24 février 1784 Françoise, fille de feu Antoine **Veyre** de Chapelle-sur-Moudon (ACV, Eb 71/15, p. 93).

Abraham **Golay** est encore dit du Chenit au baptême d'Abraham Isaac, mais de Bretigny lors du baptême de Pierre Louis : il a donc dû être reçu bourgeois de Bretigny-sur-Morrens entre le 17 mai 1716 et le 17 mars 1718, soit probablement en 1717.

Deuxième génération

Né en mars (puisque baptisé le 24) 1715, Jean Aaron **Goley** est reçu comme catéchumène à Morrens le 20 décembre 1733 (ACV, Eb 87/3, p. 413). Il quitta Bretigny vers 1747 pour Crissier où il s'établit comme vigneron (d'après l'acte de décès de son fils Pierre-Gabriel dit Jean-Pierre). Il mourut à Crissier le 11 août 1786, âgé d'environ 75 ans (ACV, Eb 38/5, p. 49). Il apparaît le plus souvent dans les registres paroissiaux sous le prénom de Jean.

Il épousa en premières noces à Montheron le 1^{er} janvier 1743 Jeanne Elizabeth fille de Jean **Barbaz** d'Epalinges (ACV, Eb 87/4, p. 225). Elizabeth, fille de Jean **Barbaz** d'Epalinges et d'Etiennaz née **Favrat**, née à Epalinges, fut baptisée aux Croisettes le 12 avril 1716 (ACV, Eb

39/1, p. 69). Elizabeth **Barbe**, femme de Jean **Golay**, habitant à Crissier, mourut à Crissier le 19 mai 1771, âgée de 55 ans environ (ACV, Eb 38/5, p. 30).

Il était toujours habitant à Crissier quand il y épousa en secondes noces le 22 novembre 1771 Susanne **Rochat**, veuve de François **Pellet** (ACV, Eb 38/3, p. 291). Susanne **Rochat**, veuve de François **Pellet**, femme de Jean **Golay**, mourut à Crissier le 5 août 1777, âgée de 70 ans environ (ACV, Eb 38/5, p. 37) : elle serait donc née vers 1707. Il pourrait s'agir soit de Susanne Elisabeth, fille de Joseph **Rochat** et de Françoise née **Regamey**, baptisée à Morrens le 26 octobre 1711 (ACV, Eb 87/3, p. 11), soit plus probablement de Susanne Esther, fille de Jean Jaques **Rochat** de Bretigny, régent d'école audit lieu, et de Susanne née **Rochat**, baptisée à Morrens le 22 octobre 1719 (ACV, Eb 87/3, p. 36). Ce n'est ni à Morrens ni à Dommartin qu'elle épousa François **Pelet** de Peyres-Possens. *Jean François*, fils de Pierre **Pellet** et de Jeanne **Monachon**, fut baptisé à Dommartin le 5 mai 1715 (ACV, Eb 46/3, p. 170); François **Pellet** fut admis comme catéchumène à Dommartin à Pentecôte 1733 (ACV, Eb 46/5, p. 1). François **Pelet**, de Peyres, paroisse de Dommartin, maître charpentier, habitant à Lonay, y mourut le 15 avril 1770 (ACV, Eb 75/4, p. 31).

Il se remaria en troisièmes noces à Crissier le 13 février 1778 avec Susanne **Piaget**, veuve de Daniel **Reymond** (ACV, Eb 38/3, p. 295). Jeanne *Susanne*, fille d'Abraham **Peaget** de Bretigny et de Marie née **Corbaz** du Mont, fut baptisée à Montheron le 8 avril 1725 (ACV, Eb 87/3, p. 57). Elle avait épousé Daniel fils d'Aaron **Reymond**, du Chenit, L'Abbaye et Bretigny à Montheron le 22 juillet 1745 (ACV, Eb 87/4, p. 227). Daniel **Reymond** mourut le 28 février 1766, âgé de 49 ans (ACV, Eb 87/4, p. 38).

Jean Aaron Golay eut 5 enfants de son premier mariage avec Elizabeth **Barbaz**:

1. J[ean] Isaac Louis, baptisé à Montheron le 29 octobre 1744 (ACV, Eb 87/3, p. 133). Ce pourrait bien être lui ce Jean Louis fils de Jean **Golay** qui épouse à Lausanne le 27 avril 1772 Jeanne fille de Benjamin **Cugny**

de La Sarraz et Ferreyres (ACV, Eb 71/14, p. 180), car c'est bien un Jean Louis **Golay** qui a été admis comme catéchumène à Crissier à Pâques 1763 (ACV, Eb 38/5, p. 114).

2. *Pierre Gabriel*, baptisé à Montheron le 25 septembre 1746, ayant notamment pour parrain son oncle Pierre Louis **Golay** (ACV, Eb 87/3, p. 141), qui suit.
3. Daniel, baptisé à Crissier le 23 juin 1748 (ACV, Eb 38/3, p. 43). Il n'est pas mentionné parmi les catéchumènes de 1763 à Crissier, alors que 1764 manque, tandis que Jaques **Golay** est admis à Pâques 1766 (ACV, Eb 38/5, p. 115) : comme il n'y a pas d'autre **Golay** à Crissier à cette époque, il pourrait bien s'agir de la même personne.
4. Jean *François*, baptisé à Crissier le 2 janvier 1752, par conséquent né en décembre 1751 (ACV, Eb 38/3, p. 46), admis comme catéchumène à Crissier à Pâques 1768 (ACV, Eb 38/5, p. 116). Vigneron du pasteur **Crousaz**, il mourut à Crissier le 12 janvier 1796, âgé de 45 ans (ACV, Eb 38/5, p. 65). Fils de Jean, habitant à Crissier, il y avait épousé le 29 avril 1774 Henriette fille d'Abram **Rochat** de L'Abbaye (ACV, Eb 38/3, p. 293). – Serait-ce son fils Philippe, âgé d'un an, qui meurt à Bretigny le 6 février 1787 (ACV, Eb 87/4, p. 69) ?
5. Jeanne Susanne, baptisée à Crissier le 23 mai 1756 (ACV, Eb 38/3, p. 51). Ce ne peut être qu'elle l'enfant morte à Crissier le 26 mars 1757 à une $\frac{1}{2}$ année (ACV, Eb 38/5, p. 24).

Troisième génération

Né et baptisé le 25 septembre 1746 à Montheron sous les prénoms de Pierre Gabriel, ce représentant de la troisième génération figurera dans les registres paroissiaux souvent sous ceux de Pierre Louis ou de Jean Pierre, voire sous celui seul de Pierre, mais pratiquement jamais sous celui de Gabriel (rétabli à la rectification d'état civil ordonnée par le Tribunal de district de Lausanne le 18 février 1858, ACV, S 125/47, pp. 213-216)... Pierre **Golay** a été admis à la communion comme catéchumène à Crissier

à Pâques 1763 (ACV, Eb 38/5, p. 114). Il était tuilier et c'est lui qui quitta Crissier pour s'installer aux Plaines du Loup comme tel en 1769, sans être propriétaire. Il mourut cependant à Crissier (où il était alors domicilié) le 30 mars 1813 sous le prénom de Jean-Pierre, âgé de 66 ans (ACV, Eb 38/5, p. 88, qui le dit par erreur né à Crissier en 1747): il a dû y revenir après le décès de sa femme en 1803.

C'est sous le prénom de Jean-Pierre, habitant à Crissier, qu'il y épousa le 9 avril 1767 Jeanne **Studmann** [orthographiée **Stoudeman**, **Soudman**, **Stoudemar**, etc.] (ACV, Eb 38/3, p. 289), vraisemblablement issue d'une famille de tuiliers: Henri **Stoudeman** de Schwarzenbourg demeure à la Tuilière de Dessus le Loup près de Lausanne quand il est parrain à Chexbres le 9 juillet 1724 (ACV, Eb 27/1, p. 46)... Jeanne **Stoudeman**, femme de Pierre **Gauley** de Bretigny, habitant aux Tuilières Sur le Loup rière Lausanne, y mourut le 22 septembre 1803, âgée de 77 ans (ACV, Eb 80/4, p. 48): elle serait donc née vers 1726, probablement après, ses enfants étant nés entre 1767 et 1776. Le couple eut 6 enfants:

1. Jean *Bénédict*, né le 29 août, baptisé à Crissier le 13 septembre 1767 (ACV, Eb 38/3, p. 67), inscrit à Bretigny en 1790 (ACV, Eb 87/5, p. 28), décédé à la tuilerie Es Vaux rière Mex le 16 janvier 1825 (ACV, Ed 139/4, p. 18). Admis à la communion comme catéchumène à Saint-Laurent le 5 avril 1784 (ACV, Eb 71/59, p. 39), Bénédict épousa à Lausanne le 4 juin 1790 Jeanne Marie fille de David Samuel **Vulliens** de Saint-Cierges (ACV, Eb 71/15, p. 260), lequel était établi comme tuilier Sur le Loup depuis 1794 (ACV, Ea 14/132, pp. 62-63). Il demeurait à la Tuilerie du Loup le 18 octobre 1801 quand naquit leur fille Françoise Louise, baptisée à Saint-Laurent le 8 novembre (ACV, Eb 71/10, p. 77); il y était toujours en 1805 (ACV, Eb 71/11, p. 55). C'est probablement à l'édification de la tuilerie Es Vaux à Mex vers 1815 (ACV, GEB 65, p. 9 N° 22: elle a 22 ans en 1837; cf. ACV, GF 65/1, fo. 11: reconstruite en 1817) qu'il s'y installa (cf. ACV, Eb 139/2, pp. 54 et 62: sa famille y réside en 1819); son fils Charles Jacob en fit l'acquisition de la commune de Mex le 10 juillet 1833 (ACV, GF 65/1, fos. 38 et 33). Son fils François Louis, domicilié à Mex, demanda une rectification d'état civil (**Golay** pour **Gaulay**) le 8 décembre 1840 (ACV, Ed 71/7, pp. 286-187).

2. Susanne Catherine, née à Lausanne [Sur le Loup] le 22 juillet 1769, baptisée à Saint-Laurent le 6 août (ACV, Eb 71/7, p. 363), sans doute décédée avant 1790, puisque non inscrite alors à Bretigny. Serait-ce elle, cette J[eanne] Catherine admise à la communion à Saint-Laurent le 21 mars 1785 (ACV, Eb 71/59, p. 45) ?
3. Henri, né à Lausanne [Sur le Loup] le 17 mars 1771, baptisé à Saint-Laurent le 29 mars (ACV, Eb 71/8, p. 40), sans doute décédé avant 1790, puisque non inscrit alors à Bretigny. On ne le trouve en tout cas pas parmi les catéchumènes admis à communier à Saint-Laurent le 2 avril 1787 (ACV, Eb 71/59, p. 51).
4. Henriette, née à Lausanne [Sur le Loup] le 2 mars 1774, baptisée à Saint-Laurent le 14 mars (ACV, Eb 71/8, p. 116), inscrite à Bretigny en 1790 (ACV, Eb 87/5, p. 28), admise à la communion à Saint-Laurent à Pâques 1790 (ACV, Eb 71/59, p. 70). Jeanne Henriette épousa à Lausanne le 20 février 1795 François Louis fils de Jean Paul **Pasquier** (ou **Pâquier**), bourgeois de Denges (ACV, Eb 71/16, p. 7).
5. Pierre *Louis*, né à Lausanne [Sur le Loup] le 16 septembre 1775, baptisé à Saint-François le 1^{er} octobre (ACV, Eb 71/8, p. 159), inscrit à Bretigny en 1790 (ACV, Eb 87/5, p. 29), qui suit.
6. *Henri Joseph*, né à Lausanne [Sur le Loup] le 28 décembre 1776, baptisé à Saint-Laurent le 8 janvier 1777 (ACV, Eb 71/8, p. 196), inscrit à Bretigny en 1790 (ACV, Eb 87/5, p. 29), admis à la communion à Saint-Laurent à Pâques 1793 (ACV, Eb 71/59, p. 88). Henri, fils de Pierre **Golay**, tuilier Sur le Loup, mourut le 16 septembre 1805, âgé de 27 ans (ACV, Eb 80/4, p. 53).

Quatrième génération

Pierre **Louis Golay**, de Bretigny et du Chenit, était donc né le 16 septembre 1775, Sur le Loup, sur les hauts de Lausanne, près de la commune du Mont. Il avait été admis à la communion à Saint-Laurent à Pâques 1791 (ACV, Eb 71/59, p. 73). C'est à la Tuilerie Sur le Loup, où il demeurait comme tuilier, qu'il mourut le 13 mars 1834, âgé de 59 ans (ACV, Ed 80/4, p. 81). Il a dû travailler comme tuilier avec son père et ses frères dans la région des Plaines du Loup sans être propriétaire jusqu'à son achat fait de Jean Daniel **Balissat** le 12 juillet 1823 d'un pâturage sis Au Pont des Sauges soit Au Bosson, où il construisit avant 1826 une maison, grange, écurie et remise ; il construisit également une tuilerie au même moment sur un pâturage voisin, sis près du Bois-Gentil, qu'il acheta de la commune de Lausanne le 14 mars 1831 (ACV, GF 132/6, fo. 1368 ; GF 132/2, fo. 421 ; GF 132/3, fo. 704). Tuilerie et maison ont plus de 12 ans en 1837 (ACV, GEB 132/3, Nos 621 et 619). Ces biens passeront après son décès à ses fils Jaques-Louis et François. Il se maria quatre fois et eut 13 enfants de ses différents lits.

Il habitait rière Lausanne (ce ne peut être que Sur le Loup) quand il épousa en premières noces au temple de la Cité (la cathédrale) le 12 novembre 1802 Anne fille de Jaques François **Rouge**, du Mont, y demeurant (ACV, Eb 71/16, p. 134), mais il est appelé **Golaz** lors des annonces de mariage publiées au Mont le 1er octobre 1802 (ACV, Eb 80/7, p. 36) et à Lausanne le 17 octobre 1802 (ACV, Eb 71/19, p. 63). Ce doit être Jeannette, fille de Jaques François **Rouge** du Mont et de Jeanne Louise née **Henni**, née le 25 mai 1779, baptisée au Mont le 6 juin (ACV, Eb 80/1, p. 177), car Anne **Rouge**, femme de Louis **Golay**, domiciliée à la Tuilerie Sur le Loup, mourut à 29 ans le 6 septembre 1808 (ACV, Eb 80/4, p. 73).

Il se remaria au Mont le 23 novembre 1810 avec Jeanne **Chapuis**, veuve d'Antoine **Corbaz** (ACV, Eb 80/8, p. 109). Jeanne, fille de Jean Louis **Chapuis** d'Eplinges et de Louise née **Pache**, née le 23 mars 1773, avait été baptisée à Eplinges le 4 avril (ACV, Eb 39/2, p. 155). Elle avait épousé en premières noces dans la grande église de Lausanne (la cathédrale) le 20 avril 1798 Jaques *Antoine* fils de Benjamin Moïse **Corbaz** et de Marguerite née **Amaudruz**, du Mont (ACV, Eb 71/16, p. 63 ; cf. Eb

39/2, p. 78), mais Antoine **Corbaz** mourut au Mont-sur-Lausanne le 26 novembre 1805 à 34 ans (ACV, Eb 80/4, p. 55). Jeanne **Chapuis**, femme de Louis **Golaz** du Chenit et Bretigny, demeurant à la Tuilière Sur le Loup, mourut le 6 juillet 1812 à 40 ans (ACV, Eb 80/4, p. 70).

Pierre Louis **Golay** demeurait Sur le Loup quand il épousa en troisièmes noces à Prilly le 31 décembre 1813 Louise **Girardet**, bourgeoise de Prilly, y demeurant, fille d'Albert (fils de feu Auguste) et de Madeleine née **David** (ACV, Eb 110/3, p. 93). Née à Lausanne le 18 novembre 1786, elle avait été baptisée à Saint-François le 10 décembre (ACV, Eb 71/8, p. 542). Femme de Louis **Golay**, habitant aux Tuilières Sur le Loup, elle mourut le 6 juin 1815 à 36 ans (ACV, Eb 80/4, p. 78).

Il épousa en quatrièmes noces à Saint-Laurent le 2 octobre 1816 *Marie* Madeleine **Belet** du Mont, y demeurant (ACV, Eb 71/17, p. 212). Fille de Pierre Christe **Belet** du Mont et de Jeanne Marguerite née **Balissat**, elle était née le 30 mars 1791, étant baptisée au Mont le 17 avril (ACV, Eb 80/6, p. 26). Devenue veuve le 13 mars 1834, elle se remaria à Lausanne le 4 mars 1836 avec François Louis **Regamey**, fils de Jean Jaques et de Jeanne Marie Judith née **Paschoud**, de Savigny et Lausanne, domicilié à Lausanne, âgé de 46 ans 11 mois (ACV, Ed 71/26 p. 12), lequel, agriculteur domicilié au Bois-Gentil, y mourut à 62 ans le 24 janvier 1851 (ACV, Ed 71/52, p. 371). Marianne (sic) **Regamey**, 86 ans, domiciliée au Bois-Gentil, fille de Pierre Christ **Belet** du Mont et de Jeanne Marguerite née **Balissat**, veuve de François Louis **Regamey** de Lausanne, mourut le 17 mai 1875 (ACV, Ed 71/61, p. 269).

Pierre *Louis Golay* eut quatre enfants d'Anne **Rouge** (1779-1808):

1. Un fils non baptisé, né sans doute au Mont-sur-Lausanne le 6 février 1803, mort à 9 jours le 15 février chez son grand-père Jaques **Rouge** au Mont (ACV, Eb 80/4, p. 47).
2. *Françoise* Christine, née à Lausanne [Sur le Loup] le 3 février 1804, baptisée à Saint-François le 19 février (ACV, Eb 71/11, p. 7), qui épousa à Prilly le 30 décembre 1831 Jean David **Grobéty**, fils de Jean David et de Marianne née **Koenig**, de Ballaigues et Prilly, demeurant

à Lausanne, âgé de 26 ans 1 mois (ACV, Ed 110/3, p. 338). Fanchette **Grobéty** née **Golay**, âgée de 46 ans, femme de Jean David, agriculteur, mourut à Lausanne au Grey le 4 novembre 1850 (ACV, Ed 71/52, p. 331).

3. François Louis, né [Sur le Loup] le 2 août 1806, baptisé au Mont le 17 août (ACV, Eb 80/8, p. 9), décédé à la Tuilerie du Loup le 23 mars 1820, âgé de 14 ans (ACV, Eb 80/4, p. 96).
4. Jacques Louis, né [Sur le Loup] le 28 mars 1808, baptisé au Mont le 8 mai (ACV, Eb 80/8, p. 15), qui suit.

Pierre *Louis Golay* eut ensuite deux enfants de Jeanne **Corbaz** née **Chapuis** (1773-1812) :

5. François, né [Sur le Loup] le 31 octobre 1810, baptisé au Mont le 16 décembre (ACV, Eb 80/8, p. 26), qui suivra.
6. Une fille morte en naissant à la Tuilière sur le Loup le 6 juillet 1812 (ACV, Eb 80/4, p. 70).

Pierre *Louis Golay* eut encore deux enfants de Louise **Girardet** (1786-1815) :

Jeanne Marie, née [Sur le Loup] le 14 avril 1814, baptisée à Saint-Laurent le 8 mai (ACV, Eb 71/11, p. 459), qui épousa à 22 ans à Morrens le 10 juin 1836 Jean Louis Théodore **Chamot**, fils de Jean François Daniel et de Jeanne Louise Henriette née **Delisle**, de et à Morrens, âgé de 29 ans et demi (ACV, Ed 87/4, p. 110). Jeanne Marie, femme de Louis Théodore **Chamot**, agriculteur, mourut à Morrens le 20 mars 1863 à 49 ans (ACV, Ed 87/6, p. 17).

Louise, née [Sur le Loup] le 12 mai 1815, baptisée à Saint-Laurent le 18 juin (ACV, Eb 71/11, p. 501). Jeanne-Louise décéda à la Tuilerie du Loup sur Lausanne le 23 novembre 1830, âgée de 16 ans (ACV, Ed 80/4, p. 56).

Enfin, Pierre **Louis Golay** eut cinq enfants de *Marie Madeleine Belet* (1791-1875) :

9. Un fils né [Sur le Loup] le 1^{er} décembre 1816, mort sans baptême aux Tuileries du Loup à 10 jours le 11 décembre (ACV, Eb 80/4, p. 81).
10. Un fils né [Sur le Loup] le 19 mai 1818, mort sans baptême à 7 jours le 26 mai (ACV, Eb 80/4, p. 88).
11. Louise Françoise, née [Sur le Loup] le 4 octobre 1819, baptisée à Saint-Laurent le 31 octobre (ACV, Eb 71/12, p. 150), qui épousa à Lausanne le 14 décembre 1843 François Louis **Belet**, fils de Jean Samuel et de Jeanne née **Belet**, de et au Mont, âgé de 24 ans (ACV, Ed 71/27, p. 377).
12. Henriette Christine, née à la Tuilerie Sur le Loup le 7 juillet 1821, baptisée à Saint Laurent le 22 juillet (ACV, Ed 71/1, pp. 9-10), décédée à la Combaz rière Cugy le 25 juin 1869 à 48 ans (ACV, Ed 87/6, p. 95), qui épousa à Lausanne le 29 août 1845 Jean **Louis Hennard**, fils de Jean Samuel Félix et de Jeanne Françoise née **Blanc**, de Boulens et Cugy, âgé de 25 ans (ACV, Ed 71/28, p. 168). Elle avait été mère d'un fils naturel, Jules François Louis, né au Bois-Gentil le 28 mars 1841 (ACV, Ed 71/7, p. 239), mort à 12 jours le 9 avril – elle était alors domestique (ACV, Ed 71/49, p. 258).
13. *Henri Louis*, né à la Tuilerie Sur le Loup le 15 janvier 1828, baptisé à Saint Laurent le 22 juillet (ACV, Ed 71/3, p. 86), qui suivra.

Cinquième et sixième générations

Nous nous bornerons ici à présenter les familles des trois demi-frères domiciliés Sur le Loup et au Bois-Gentil.

Jaques Louis, du premier lit de Pierre Louis **Golay**, né le 28 mars 1808, tuilier Sur le Loup, qui fit faillite en 1847 et est sans doute décédé après 1875. Il était maître tuilier, domicilié au Pont des Sauges près Lausanne,

quand il fut témoin du testament de Jaques François **Chevalley** le 22 février 1843 (ACV, Bg 13 bis/23, p. 441). Il épousa à Lausanne le 25 septembre 1835 Jeanne Louise **Margairaz**, fille de Jean Frédéric et de Jeanne Etienne née **Dumauthier**, de Villette, domiciliée au Mont, âgée de 21 ans (ACV, Ed 71/25, p. 313). Jeanne Susanne dite Louise **Golay** née **Margairaz**, femme de Jaques Louis **Golay**, domicilié chemin des Eaux 1, âgée de 54 ans, mourut le 12 août 1867 (ACV, Ed 71/58 p. 77). Il en eut:

1. Jules François Louis, né Sur le Loup le 12 juillet 1836 (ACV, Ed 71/5, p. 378), y déceda le 27 août à 7 semaines (ACV, Ed 80/4, p. 97).
2. Charles Jules François, né Sur le Loup le 6 février 1838 (ACV, Ed 71/6, p. 207). Il était domicilié à Yverdon quand il y épousa le 31 décembre 1862 Marie **Duruz**, fille de Jean François et de Marie Françoise née **Bruand**, de Cronay, domiciliée à Yverdon, âgée de 21 ans 4 mois (ACV, Ed 141/1, p. 422).
3. Susanne Marie, née Sur le Loup le 11 juillet 1840 (ACV, Ed 71/7, p. 127).
4. Julie Marguerite, née Sur le Loup le 10 février 1842 (ACV, Ed 71/7, p. 368). Elle était domiciliée à Bretigny quand elle épousa à Villette le 3 septembre 1869 Louis Jean **Blanc**, fils de Constant David et de Marie Françoise née **Jaques**, de et à Lausanne, âgé de 29 ans environ (ACV, Ed 66/6, p. 28), dont elle avait eu Louise Julie, née à Lausanne le 5 février 1866, reconnue par lui le 28 septembre 1868 (ACV, Ed 71/17, p. 105).
5. Jules, né Sur le Loup le 19 novembre 1843 (ACV, Ed 71/8, p. 165), domicilié à Lausanne quand il épousa à Prilly le 1^{er} mai 1874 Sophie **Chessex**, fille d'Abraham Isaac et de Susanne Marie née **Chamorel**, des Planches (Montreux), domiciliée à Lausanne, âgée de 28 ans 5 mois (ACV, Ed 110/8, p. 6).
6. Henri, né Sur le Loup le 12 janvier 1846 (ACV, Ed 71/9, p. 53), décédé à Lausanne, rue de la Tour 6, le 8 juillet 1866, âgé de 21 ans (ACV, Ed 71/57, p. 279).

François, du second lit de Pierre Louis **Golay**, né le 31 octobre 1810, également tuilier Sur le Loup (il fit faillite en 1847). Jean Louis (sic) **Golay** mourut à Lausanne, rue Cité Dessous, le 30 octobre 1847 (ACV, Ed 71/51, p. 198), mais la Justice de paix de Lausanne nous apprend que François **Golay** est décédé à l'hospice cantonal le 30 octobre 1847 (ACV, K XIX 29/17, pp. 67-68). Le Tribunal de district de Lausanne prit acte de la répudiation à sa succession le 16 novembre 1847 (ACV, S 125/41, p 56). Domicilié aux Tuilières près Lausanne, il épousa à Lausanne le 11 novembre 1841 Louise Gabrielle Isabelle **Hennard**, fille de Jean Samuel Félix et de Françoise née **Blanc**, de Cugy, âgée de 23 ans (ACV, Ed 71/27, p. 124), dont il eut trois fils :

1. Louis Jean, né Sur le Loup le 20 novembre 1841 (ACV, Ed 71/7, p. 332).
2. Théophile François, né Sur le Loup le 23 mars 1844 (ACV, Ed 71/8, p. 206), domicilié au Mont quand il épouse à Vevey le 2 décembre 1875 Louise **Porchet**, fille d'Henri Gabriel et de Jeanne Marie née **Coquerand**, de Naz, domiciliée au Mont, née le 28 septembre 1852 (ACV, Ed 132/14, p. 163).
3. Georges *Emile*, né Sur le Loup le 19 août 1846 (ACV, Ed 71/9, p. 143).

Henri Louis, du quatrième lit de Pierre Louis **Golay**, né le 15 janvier 1828, sera lui agriculteur au Bois-Gentil, domaine qu'il hérita de son beau-père François Louis **Regamey** en 1851. Il était domicilié au Bois-Gentil quand il épousa à Lausanne au temple de la Cité (la cathédrale) le 5 février 1864 Marie Christine Esther **Michoud**, fille de feu Henri et de feuë Marie Esther née **Butticaz**, de Grandvaux, Riex et Lutry, domiciliée à Lausanne et ci-devant à Vevey, née le 7 septembre 1836 (ACV, Ed 71/36, p. 9). Tous deux moururent le même jour, le 5 juin 1898 (ACV, K XIX 29/706, p. 228). Le couple eut quatre enfants :

1. Henri, né au Bois-Gentil le 5 mai 1864, baptisé à Saint Laurent le 7 août (ACV, Ed 71/16, p. 12). Dans les actes consécutifs au décès de son père, il se prénomme *Henri-Louis* et est cafetier (ACV, S 235/5,

N° 1373, etc.). Allié **Jaton**, cafetier, Ma Fantaisie (*Indicateur vaudois – Lausanne* 1896, p. 83), il est cafetier à Bellevaux (*ibid.* 1898, p. 96), puis paraît cesser cette activité après le décès de son père puisqu'il est propriétaire à Bellevaux l'année suivante (*ibid.* 1899, p. 86) et ancien cafetier au Bois-Gentil, Plaine du Loup (*ibid.* 1900, p. 117).

2. *Marie Julie Adrienne*, née au Bois Gentil le 5 mai 1864, baptisée à Saint Laurent le 7 août (ACV, Ed 71/16, p. 172). Officiellement domiciliée au Bois-Gentil (*Indicateur vaudois – Lausanne* 1896, p. 83), Sur-le-Loup (*ibid.* 1899, p. 86), elle est cependant incapable et en traitement à Cery au décès de ses parents : la Justice de paix de Lausanne lui nomme alors le 14 juin 1898 un curateur en la personne de Louis **Blanc**, agriculteur au Solitaire, Plaine du Loup (ACV, K XIX 29/706, p. 228).
3. Eugène, né à Lausanne [au Bois-Gentil] le 10 juillet 1865, baptisé à Saint Laurent le 10 septembre (ACV, Ed 71/16, p. 347). Il est cordonnier, domicilié au Bois-Gentil (*Indicateur vaudois – Lausanne* 1896, p. 83), atelier à Mon Plaisir, Pontaise (*ibid.* 1898, p. 96), domicilié Sur-le-Loup (*ibid.* 1899, p. 95).
4. *Charles Louis*, né à Lausanne [au Bois-Gentil] le 8 octobre 1867, baptisé à Saint Laurent le 10 novembre (ACV, Ed 71/18, p. 92), il est agriculteur au Bois-Gentil au décès de ses parents. Allié **Billard**, journalier, La Paix (*Indicateur vaudois – Lausanne* 1896, p. 83), puis L'Avenir, Pontaise (*ibid.* 1898, p. 96), à Bois-Gentil, Sur-le-Loup (*ibid.* 1899, p. 96), agriculteur à Bois-Gentil, Sur-le-Loup (*ibid.* 1900, p. 117).

Actes concernant l'hoirie Golay passés par le notaire Alfred Allamand de Lausanne (ACV, S 235/5, Nos 1363, 1373, 1374, 1395 ?, 1396, 1462) :

- N° 1363 : 1898 juillet 9. Procuration donnée par Eugène ff. Henri Louis Golay, domicilié à Lausanne, à son frère Henri, aussi à Lausanne, pour stipuler une cession en lieu de partage (art. 7950, 7951, 7952, 1572) en faveur de leur frère *Charles Louis* pour le prix de 2000 francs.
- N° 1373 : 1898 juillet 15. Cession en lieu de partage faite par *Henri Louis Golay*, cafetier, agissant pour lui et son frère Eugène, et

Jules *Louis Blanc*, de Lausanne, agriculteur, domicilié au Solitaire, agissant en qualité de tuteur de Marie Golay, en faveur de leur frère *Charles Louis Golay*, domicilié au Bois-Gentil, agriculteur, de pièces provenant de la succession de leur père (chacun héritant d'un quart indéterminé) au Bois Gentil, soit les art. 7950 (four et étable à porcs), 7951 (place), 7952 (jardin) et 1572 (couvert de fontaine), pour le prix de 2000 francs payable par acte de revers, avec constitution de servitude pour le droit d'eau.

- N° 1374 : 1898 juillet 15. Acte de revers susmentionné.
- N° 1395 : 1898 août 31. Obligation hypothécaire établie par *Charles Louis Golay* en faveur de *Louis Victor ff. Louis Jacques Decker*, de Duillier, employé de bureau à Lausanne pour prêt de 110 francs sur 5 ans sur les susdits immeubles – le N° 7950 (logement et caveau)
- N° 1396 : 1898 août 31. Postposition des frères et sœur.
- N° 1462 : 1898 novembre 21. Procès-verbal de vente aux enchères publiques en Maison de Ville de Lausanne à la réquisition des hoirs indivis de feu Henri Louis Golay concernant les immeubles Nos 7946 (logement, grange et écurie), 7947 (place), 7948 (jardin), 7949 (pré), 1572 (quart du couvert de fontaine), 7953 (bois), 7954 (pré), 7955 (champ), 1574 (champ) et 1570 (champ au Bosson). Adjudication faite au prix de 20'100 francs en faveur de Henri Louis Golay, un des membres de l'hoirie.

Pierre-Yves Favez

Annexe**Rectification d'actes de l'état civil**

Jugement du Tribunal civil du district de Lausanne :

*Golay, enfants fils de François
(ACV, S 25/47, pp. 213-216)*

Séance du jeudi 18 février 1858

Présidence de Monsieur Josias Delaharpe. Présents Messieurs les juges Vallotton, Milliquet, Bardet et Benjamin Kräutler, juge suppléant, remplaçant M. le juge Dériaz empêché; le greffier et les huissiers.

Le Tribunal est assemblé à neuf heures du matin pour les débats du procès en rectification des actes de l'état civil intenté par les enfants Louis-Jean, Théophile-François et Georges-Emile Golay.

Ensuite d'assignation à ce jour comparaît Jean Rochat, de Bretigny-sur-Morrens, y domicilié, agissant en qualité de tuteur de Louis-Jean, Théophile-François et Georges-Emile Golay, fils de feu François Golay, de Bretigny et du Chenit, demandeur; il est assisté de l'avocat Edouard Secretan.

La séance est publique.

L'onglet des pièces est déposé sur le bureau. – L'officier du Ministère public intervient au procès. – Les personnes qui auraient intérêt à s'opposer aux rectifications demandées ont été assignées à l'audience de ce jour pour neuf heures du matin. Il ne se présente personne.

L'avocat Secretan a été entendu dans ses plaideries.

L'officier du Ministère public a été aussi entendu. Il a préavisé pour l'admission des rectifications demandées, se fondant sur ce que le jugement qui interviendra ne pourra être opposé aux tiers intéressés qui n'auraient pas été appelés.

Aucune réquisition nouvelle n'étant faite, le programme des faits a été adopté dans la teneur suivante.

Faits reconnus constants.

Il est constant :

1° Que Jean-Aaron Golay baptisé le 24 mars 1715 est fils d'Abraham Golay et de sa femme Anne née Rochat.

2° Que le 1^{er} janvier 1743 Jean-Aaron Golay a épousé Elisabeth feu Jean Barbaz.

3° Que de cette union sont nés plusieurs enfants, entr'autres Isaac-Louis baptisé le 29 novembre 1744, Pierre-Gabriel baptisé à Montherond le 25 septembre 1746 et Daniel Golay baptisé le 23 juin 1748.

4° Que François Golay né le 31 octobre 1810 est fils de Pierre-Louis Golay né le 10 septembre 1775.

5° Que les demandeurs Louis-Jean, Georges-Emile et Théophile-François sont fils de François Golay prénommé.

Questions de fait à résoudre

Est-il constant :

1° Que Pierre-Gabriel Golay baptisé le 25 septembre 1746 soit le même individu que celui indiqué sous les prénoms de Jean-Pierre dans l'acte de mariage de Jean-Pierre Golay du 9 avril 1767, dans celui de Pierre-Louis Golay en date du 31 décembre 1813 et dans celui dudit Pierre-Louis Golay en date du 2 octobre 1816 ?

2° Que le prédict Pierre-Gabriel Golay soit le même individu que celui indiqué sous le prénom de Pierre dans l'acte de mariage de Pierre-Louis Golay avec Jeanne Chapuis en date du 23 novembre 1810 ?

3° Que le prénommé Pierre-Gabriel Golay soit le même individu que celui qui est indiqué sous les prénoms de Jean-Pierre dans l'acte de décès de Jean-Pierre Golay du 30 mars 1813 ?

4° Que Jean-Aaron Golay est mort le 11 août 1786 à l'âge d'environ 73 ans ?

5° Que Pierre-Gabriel a épousé le 9 avril 1767 Jeanne Stoudmann ?

6° Que de ce mariage sont issus plusieurs enfants, entr'autres Pierre-Louis Golay né le 16 septembre 1765 ?

Les personnes qui pourraient avoir intérêt à s'opposer aux rectifications demandées ont été proclamées à onze heures du matin par l'huissier de service. Il ne s'est présenté personne.

Les débats sont déclarés clos.

Le procès-verbal est lu et approuvé en séance publique. L'audience est remise à cet après-midi à deux heures.

Le président : J. Delaharpe

Le greffier : J. Delisle

A deux heures de l'après-midi le Tribunal au complet et composé des mêmes juges que ce matin reprend séance. Le Tribunal entre immédiatement en délibération à huis clos et résout affirmativement à la majorité des voix toutes les questions qui lui sont soumises.

Il est fait lecture des conclusions des demandeurs. Elles tendent à ce que le Tribunal prononce qu'il y a lieu de corriger les registres de l'état civil des paroisses de Lausanne, de Prilly, du Mont et de Crissier, en ce sens qu'on y lise :

Paroisse de Lausanne

1° au registre des naissances dès le 12 novembre 1769 au 7 septembre 1786, folio 153 :

«Du dimanche 1^{er} octobre 1775. Pierre-Louis fils de Pierre-Gabriel Golay (au lieu de fils de Pierre-Louis), de Bretigny et du Chenit, et de Jeanne Stoudmann sa femme, né le samedi 16 septembre etc.»

2° au registre des mariages dès le 9 octobre 1794 au 31 décembre 1803, folio 134 :

«Le mercredi 12 décembre 1802, Pierre-Louis fils de Pierre-Gabriel Golay (au lieu de fils de Pierre-Louis), du Chenit et de Bretigny, habitant rière Lausanne, et Anne fille de Jaques-François Rouge, du Mont, y demeurant, ont reçu la bénédiction nuptiale etc.»

3° au registre des mariages dès le 11 janvier 1804 au 30 juin 1821, folio 150 :

«Du mercredi 2 octobre 1816. – Pierre-Louis fils de feu Pierre-Gabriel (au lieu de fils de feu Jean-Pierre), du Chenit et de Bretigny, et de feué Jeanne-Marie née Stoudmann, veuf demeurant rière Lausanne, aux tuileries du Loup, et de Marie-Madelaine fille de Pierre-Christ Bellet du Mont et de feué Jeanne-Marguerite Balissat, demeurant au Mont, ont reçu la bénédiction nuptiale etc.»

Paroisse de Prilly

4° au registre des mariages N° 1, page 93 :

«Pierre-Louis Golay, veuf, bourgeois des communes du Chenit et de Bretigny-sur-Morrens, demeurant sur le Loup rière Lausanne, fils de feu Pierre-Gabriel Golay (au lieu de fils de feu Jean-Pierre) et de Jeanne née Stoudmann ses père et mère, d'une part, avec Louise Girardet, bourgeoisie de Prilly etc... d'autre part, ont reçu la bénédiction nuptiale le vendredi 31 décembre 1813.»

Paroisse du Mont

5° au registre des mariages commencé le 31 décembre 1804 et clos le 30 juin 1821 (les folios ne sont pas indiqués) :

«Pierre-Louis fils de Pierre-Gabriel Golay, du Chenit et de Bretigny (au lieu de fils de Pierre) et Jeanne Chapuis, veuve d'Antoine Corbaz, du Mont, ont reçu la bénédiction nuptiale ici le vendredi 23 novembre 1810.»

Paroisse de Crissier

6° au registre des mariages commencé en août 1701 et clos le 30 juin 1821 (les folios ne sont pas indiqués) :

«Pierre-Gabriel (au lieu de Jean-Pierre), fils de Jean-Aaron Golay (au lieu de fils de Jean) de Bretigny et du Chenit, habitant à Crissier, a épousé Jeanne Stoudmann le 9 avril 1767.»

7° au registre des décès commencé le 1^{er} janvier 1709 et clos le 30 juin 1821 :

«Elisabeth Barbaz (au lieu de Barbe), femme de Jean-Aaron Golay (au lieu de Jean), habitant à Crissier, morte le 19 mai 1771, etc.»

8° dudit registre :

«Golay Jean-Aaron (au lieu de Jean), mort le 11 août 1786, a été enseveli le 12 dit, âgé d'environ 73 ans (au lieu de 75).»

9° du susdit registre :

«Pierre-Gabriel Golay (au lieu de Jean-Pierre), âgé de 67 ans (au lieu de 66 ans), baptisé à Montherond en 1746 (au lieu de né à Crissier en 1747), domicilié à Crissier, tuilier, fils de feu Jean-Aaron Golay (au lieu de fils de feu Jean), de Bretigny et du Chenit (au lieu de Bretigny et le Vallée du lac de Joux), et de feue Elisabeth Barbaz, sa femme, vigneron, est décédé le 30 mars 1813, etc.»

Passant au jugement et

Attendu qu'il est suffisamment établi que Pierre-Gabriel Golay baptisé le 25 septembre 1746 est le même individu que celui indiqué avec les prénoms de Jean-Pierre dans l'acte de mariage de Jean-Pierre Golay en date du 9 avril 1767, dans celui de Pierre-Louis Golay du 31 décembre 1813 et dans l'acte de mariage dudit Pierre-Louis Golay du 2 octobre 1816;

Que le prénommé Pierre-Louis Golay est également la même personne indiquée sous le prénom de Pierre dans l'acte de mariage de Pierre-Louis Golay avec Jeanne Chapuis du 23 novembre 1810;

Que Jean-Aaron Golay père de Pierre-Gabriel est décédé le 11 août 1786 à l'âge d'environ 73 ans ;

Attendu qu'il est établi en outre que Pierre-Gabriel Golay a épousé le 9 avril 1767 Jeanne Stoudmann ;

Que de cette union sont issus plusieurs enfants, entr'autres Pierre-Louis Golay né le 16 septembre 1775, grand-père des demandeurs actuels ;

Par ces motifs le Tribunal à la majorité légale accorde aux demandeurs leurs conclusions en rectification d'actes de l'état civil, rectifications qui devront être opérées dans le sens exprimé ci-dessus.

Les enfants Golay sont chargés des frais. – Le Tribunal a toujours été au complet pour rendre ce jugement qui a été lu et approuvé à huis clos, puis rapporté en séance publique le dit jour 18 février 1858 à cinq heures du soir.

Le président : J. Delaharpe

Le greffier : J. Delisle

Lausanne, 24 février 1859. – Retiré toutes les pièces produites dans cette séance. (s) E. Secretan.